

La connaissance de la religion étant la première, la plus importante, la seule nécessaire, formait la base de l'instruction que l'on donnait dans ces petites écoles: le catéchisme était enseigné au moins deux fois la semaine, le mercredi et le samedi. Au reste, tout dans ces classes tendait à donner aux enfants une formation religieuse solide.

En général, on se contentait d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter; quelques-uns cependant commençaient l'étude du latin. C'est dans cette langue que tous apprenaient d'abord à lire, et les maîtres étaient avertis de ne pas mettre les élèves à la lecture du français "sans qu'ils fussent bien versés dans celle du latin" (1).

Pour l'écriture, le maître pouvait "se servir parfois d'exemples des plus habiles, imprimés ou à la main, les exposant devant chacun à copier", ensuite, il corrigeait leurs fautes, prenant garde tant à la formation des lettres, leurs liaisons, proportions, distance, qu'à la situation du corps, manière de tenir la plume, etc.

Ren de bien compliqué dans l'enseignement de l'orthographe: ou bien le maître faisait discuter les élèves sur quelques mots, ou bien il leur donnait à copier quelques lignes de la leçon.

Quant aux livres ou manuels, on les variait suivant la capacité des enfants. C'était d'abord le *Petit Alphabet*, puis le *Grand Alphabet*. Venaient ensuite le *Psautier*, les *Pensées chrétiennes*, l'*Introduction à la Vie dévote*, etc. Les plus avancés lisaient dans le *Pédagogue*, le *Civilité*, les *Manuscrits* et les *Contrats* (2).

Pour former les enfants à la bonne tenue et à la modestie dans les rues et surtout à l'église, on les faisait lire dans la *Bien-séance et Civilité chrétienne* ou dans l'*Instruction de la jeunesse*.

Enfin, comme le professeur avait besoin, pour bien faire sa classe, d'une direction journalière, on l'obligeait à avoir en sa possession un ouvrage de pédagogie intitulé: *L'École paroissiale*.

Ce règlement que nous venons de résumer porte le sceau et les armes de l'archevêché de Lyon, et est signé: Demia, directeur des écoles (3); et plus

(1) « Aux XVIe et XVIIe siècles, écrit l'abbé Allain, c'était un usage constant dans les petites écoles, d'enseigner d'abord aux enfants à lire en latin... Le premier peut-être, le Vénéral de la Salle, rompit absolument avec cet usage... Pour justifier cette innovation, les bonnes raisons ne lui manquaient pas. » (*L'Instruction primaire*, etc., p. 166-167.)

(2) C'était la coutume générale, dans les petites écoles de France d'enseigner « les lettres écrites à la main ». En Champagne, par exemple, « la lecture des papiers ou des manuscrits complétait l'enseignement de la lecture; on allait chercher dans les greniers et au fond des armoires de vieux registres et des contrats poudreux, écrits souvent en caractères impossibles à lire, et, quand l'élève parvenait à les déchiffrer couramment, le maître n'avait plus rien à lui apprendre. » (Allain, *op. cit.*, p. 168.)

(3) L'abbé Charles Demia fut un véritable apôtre de l'éducation primaire en France. Il établit à Lyon deux communautés enseignantes: l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il s'occupa aussi de former des maîtres d'école. Dans la suite, « il transforma son école normale en séminaire où les ordinants pauvres étaient reçus gratuitement pour peu qu'ils promissent de travailler à l'instruction des enfants. » (Cf. *Correspondance de l'abbé Tronson*, vol. I, p. 423; aussi: Allain, *op. cit.*, pp. 247 et suiv.; et *Revue Apologétique*, mars 1906.)